

Chauffage : CERGA - Monteur gaz

RÉF | 2126

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Participer à la formation Cerga "Monteur gaz" dans un centre de formation agréé avec fruit, afin de valider l'enregistrement comme monteur gaz d'une entreprise d'installation agréée Cerga.

Programme

- Appliquer le gaz naturel
- Matériaux et modes de connexion de tuyauterie de gaz
- Placement de tuyauterie de gaz
- Les appareils à gaz
- L'alimentation en air comburant pour les appareils à gaz de type A et B
- Evacuation des fumées pour les appareils à gaz de type B et C
- Evacuation de l'eau de condensation

Certification(s) visée(s)

Agrément ARGB

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

16 heures

Horaire

en journée

Début

Plusieurs fois par an.

Coût

250 € - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chauffagiste, installateur sanitaire ou zingueur.

Remarques

Pour pouvoir présenter l'examen, la présence aux cours est obligatoire. Les candidats "Monteurs gaz" ne peuvent se présenter qu'une seule fois à un test d'exemption.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez le pôle FC au 02 370 85 12
- Envoyez un e-mail à fc@efp.be
- Consultez le site [web](#)

Organisme

Efp : Formation continue

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>